

13. L'AFFAIRE ANANIAS-SAPHIRA

Décidément Luc à l'art de nous poser de sérieux problèmes exégétiques et herméneutiques.

Nous avons récemment évoqué le problème posé par la présence ou non - selon les sources retenues toutes d'égale valeur - des versets 43-44 du chapitre 22 de son évangile (Cf. 11. Ensemble dans l'adversité, et contre la tentation). Et voilà qu'avec les onze premiers versets du chapitre 5 de son livre des Actes, il nous relate une histoire sortie des arcanes religieuses les plus sombres, qui ne lui ressemble pas tellement. au point que l'on est en droit de se demander si elle est de son fait. Il est vrai que l'on force le trait en soulignant l'irénisme de Luc ou les enjolivements de ce qu'il raconte. Tout de même de là à ressortir cette affaire d'Ananias et Saphira et à la présenter sans autres précautions, il y a de quoi s'interroger au sujet des intentions de ce proche de Paul, chantre de la grâce divine !

Il est difficile de répondre de façon certaine, mais l'on peut toutefois produire d'une étude attentive quelques hypothèses conséquentes.

Hormis peut-être le verset 4a, le texte lui-même n'offre guère de difficultés. Et l'on comprend vite que son but est d'affirmer clairement que le chrétien doit agir librement mais encore honnêtement - sans détour ni dissimulation - devant Dieu et devant l'Eglise. Pierre insiste sur la nécessité de décider selon *son coeur*.

En fait, l'auteur a peu ou prou repris l'histoires de couples alors connues, récentes ou anciennes comme celle d'Akan rapportée au **chapitre 7 de Josué**, pour en faire un exemple significatif et frappant de ce que le chrétien risque à trahir son Dieu (Ananias signifie : *L'Eternel t'est favorable !*) et les siens. L'attitude de ce couple est en quelque sorte le contre modèle de l'attitude de Joseph-Barnabas citée en **Actes 4/36-37**, ou une autre façon de présenter ce qu'il pourrait advenir de celles et ceux qui *ne quittent pas tout pour suivre Jésus* dont parle **Luc 9/57-62**.

Notons enfin que cette affaire ainsi comprise sera souvent et longtemps reprise dans l'Eglise comme le note un patristicien : (Ainsi), *dans les milieux réformateurs de la première moitié du Xe siècle, ce couple biblique apparaît comme un véritable contre-modèle cénobitique, au point qu'Ananias y est assimilé à un hérésiarque qui incarne le refus monastique d'abandonner ses biens propres... Cet épisode biblique joue un rôle majeur à la fois dans la définition de la vie communautaire et dans les modalités de la circulation des biens.*

L'habileté de l'auteur a développer cette histoire, sa capacité à la dérouler à l'intérieur d'une maison - un vrai huis clos, sa maîtrise de la mise en scène et de la dramatisation qui culmine dans *la grande crainte* qu'elle suscite, tout cela contribue sans doute à y voir la pâte de Luc.

Cependant, à côté du fond - de ce qui est dit dans ce texte - quelque chose détonne du point vue de la forme - du style, qui, là ne ressemble pas non plus à Luc. En effet, si l'on considère le déroulement du livre des Actes, l'enchaînement des péripécies, le fait que le récit du partage des biens en **Actes 4/32-37** trouve une suite logique dans le récit des miracles commis par les apôtres en **Actes 5/12-16**, il semble étonnant que le styliste Luc ressorte cette affaire d'Ananias et Saphira qui, c'est vrai à trait au partage des biens, de façon aussi abrupte et sans aucune transition, comme une pièce mal ajustée.

Mais peut-être que Luc reprend et réécrit cette histoire sous la forme non d'une relation de faits, d'une chronique judiciaire par exemple, comme on le fait généralement, mais d'une parabole, disons d'un conte, d'une fable, d'une leçon illustrée. Non pas comme une sinistre histoire qui risque de se répéter, mais comme un appel, un rappel du sérieux de la vocation.

Il est opportun de relever à cet endroit que c'est la première fois que l'on trouve dans le livre des Actes - **5/11** - une allusion explicite à l'**Eglise**. L'Eglise, pourtant le grand enjeu de ce livre des Actes. Une Eglise encore si petite et si fragile malgré ses quelques succès et ses quelques jolies réalisations. Une Eglise toutefois à qui l'on demande tellement. Il est vrai à la mesure de ce qui lui a été donné ! Mais tellement.

Une Eglise dont les membres sont tout à fait libres d'en être ou non, il faut le souligner, mais s'ils en sont qui doivent savoir à quoi ils sont appeler et à quoi ils s'engagent. Leur vocation est rien moins au milieu de tout un peuple infiniment troublé et divisé - socialement, politiquement, religieusement - que de *faire Eglise* justement, c'est-à-dire de manifester, de témoigner que jusque dans la pire adversité, Jésus christ *notre paix, abat les murs de la haine (Eph. 2/14)* et donne de vivre *l'amour même des ennemis (Luc 6/27-35)*.

Au moment où Luc évoque les bonnes dispositions des chrétiens, unis dans la prière, partageant tant de choses, avec cette histoire qu'il reprend tel un conte, une fable, une leçon illustrée, il vient leur rappeler avec force que de la qualité de leur engagement, dépend la qualité du témoignage qu'ils sont appelés à rendre : manifester dans leur vie ce qu'ils tiennent de Jésus christ, manifester dans leur vie que l'Esprit de Dieu est à l'oeuvre.

Et ce qui est vrai pour les chrétiens et l'Eglise d'alors, l'est bien évidemment pour les chrétiens et l'Eglise aujourd'hui ! L'actualité du livre des Actes - avec cette histoire, en tous les cas ainsi interprétée et partagée, est entière.